

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 36 (1900)

Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

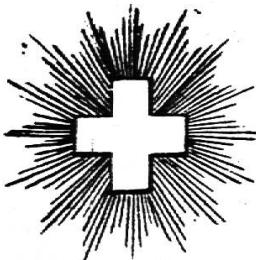
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXVI^{me} ANNÉE

N^o 3.



LAUSANNE

20 janvier 1900

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE: Une expérience de pédologie. — Société pédagogique vaudoise et société des instituteurs de la Suisse romande. — Chronique scolaire : Confédération suisse, Jura bernois, Neuchâtel, Fribourg, Vaud, Valais, Berne, Zurich. — Revue des journaux. — Bibliographie. — Nouveautés pédagogiques et littéraires. — Partie pratique. Les ouvrages de P. Larousse. — Composition. — Dictées. — Récitation. — Arithmétique. — Comptabilité.

UNE EXPÉRIENCE DE PÉDOLOGIE¹

Depuis quelques années, la pédagogie subit de profondes transformations, grâce à l'appui et aux lumières que lui apporte une science jeune encore, mais qui a l'avenir pour elle, la pédologie. « A l'art de l'éducation, on cherche à substituer de tous côtés une

¹ **Un essai de pédologie.** — Décidément le « mot » et la « chose » font fortune. La pédologie vient à la mode. Sans doute, la « chose », en réalité, n'était pas inconnue des instituteurs. M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir, les instituteurs étaient « pédologues » sans s'en rendre compte. Ouvriers conscients et laborieux dans le champ de l'éducation, obligés par nécessité d'ouvrir les yeux et de scruter les âmes enfantines, ils faisaient et ils font journellement des études psychologiques assez approfondies et assez nombreuses.

Cé qui manquait souvent à ces recherches, c'étaient les résultats précis, positifs, de l'observation à forme scientifique, les tables de faits laborieusement dressées pour servir de base à de lentes inductions, en un mot, l'observation scientifique de l'enfant, faite en dehors de toute idée préconçue, soit d'ordre poétique, soit d'ordre métaphysique, avec la seule intention de bien noter.

Depuis un certain nombre d'années, ces enquêtes pédagogiques se pratiquent sur une vaste échelle, aux Etats-Unis, en France, en Allemagne. Pour citer un exemple, donnons, entre autres, le sujet de l'enquête faite dans les écoles primaires de Lyon, l'année dernière sur cette question : *Des matières suivantes du programme : morale, français, histoire, géographie, arithmétique, quelle est celle ou quelles sont celles qui vous intéressent le plus ? Donnez vos raisons.*

Nous sommes en mesure aujourd'hui de donner à nos lecteurs les résultats de l'expérience pédagogique annoncée dans notre journal le 18 mars 1899. Cet essai a été tenté par M. le professeur Knapp, aussi versé dans les questions pédagogiques que dans celles de géographie. C'est la première fois que l'*Educateur* ouvre ses colonnes à des travaux de ce genre. Nous espérons que ces expériences se généraliseront de plus en plus et permettront plus tard de constituer scientifiquement l'âme enfantine dans ses manifestations diverses. (*La Rédaction*).

science véritable de l'éducation fondée sur l'observation et l'étude expérimentale dans l'acception scientifique du mot : aux généralités traditionnelles on veut substituer des lois explicatives.¹ »

Désireux de contribuer, pour notre part, aux progrès de cette branche dont les travaux constituent déjà une véritable bibliothèque, nous avons prié les membres du corps enseignant de diverses localités du canton de Neuchâtel, de raconter à leurs élèves l'histoire suivante, sans commentaires, et de nous transmettre, telles quelles, dans toute leur simplicité et leur naïveté, les réponses obtenues :

« Une petite fille de dix ans avait une superbe boîte de couleurs, « toute neuve. Un après-midi, en l'absence de sa mère, elle bar- « bouilla la tapisserie de la plus belle chambre de l'appartement, « afin de la rendre plus jolie. La tapisserie fut abimée. Quand sa « maman rentra, la petite fille courut à sa rencontre et lui dit : Oh ! « maman, viens vite voir comme j'ai rendu jolie la tapisserie. Si « vous aviez été à la place de la maman, qu'auriez-vous dit ou fait « à la petite fille ? »

2646 copies nous sont parvenues (garçons, 1241 ; filles, 1405), provenant des écoles de Neuchâtel, Serrières, St-Blaise, La Coudre, Cressier, Le Landeron, Lignières, Boudry, Fresens, Peseux, Môtiers, Couvet, Boudevilliers, Fontaines, Les Ponts. Avant tout, nous tenons à remercier très vivement les instituteurs et les institutrices de ces localités de l'empressement qu'ils ont mis à nous obliger.

Le sujet proposé n'est pas absolument nouveau ; il a déjà fait l'objet d'une enquête poursuivie dans quelques écoles des Etats-Unis,² mais les modifications que nous lui avons fait subir sont de nature à donner un plus haut degré d'exactitude aux résultats obtenus.

Une première constatation nous a vivement réjoui. Tous les enfants, des plus jeunes (7 ans) aux plus âgés (15 ans), ont pris leur tâche au sérieux et se sont ingénier à fournir des réponses sensées et précises. Tous, en toute liberté d'esprit, sans contrainte de la part de personne, ont exprimé leurs sentiments à l'égard de la petite fille coupable d'avoir abimé la belle tapisserie, en termes qui dénotent de la réflexion et du jugement.

Comme on peut le supposer, les aînés ont répondu d'une façon beaucoup plus détaillée que les cadets, parfois par de véritables compositions non dépourvues d'un certain mérite littéraire. Les petits se bornent, le plus souvent, à énoncer une punition, sans donner aucune raison du châtiment infligé.

Voici le travail d'une jeune fille de 12 ans :

« Si j'avais été la maman de cette petite *niauquette*, j'aurais été compatissante en lui reprochant doucement sa faute et en lui montrant que la tapisserie était complètement abimée, qu'il faudrait la remplacer et que ce changement occasionnerait de gros frais puis-

¹ Eugène Blum, *La Pédologie, L'Année psychologique*, 5^e année, 1899.

² M.-E. Schallenberger, *Pedagogical Seminary*, III, n° 1, octobre 1894.

que c'était une belle tapisserie. Je n'aurais pas fait comme bon nombre de mamans qui, tout de suite, administrent quelques bonnes paires de gifles et tout cela en criant, gesticulant et effrayant les petits frères et sœurs. Rester calme fait quelquefois plus d'effet que beaucoup de bruit fait mal à propos. »

Une autre jeune fille de 13 ans fait la déclaration suivante : « Si j'avais été à la place de la maman, je lui aurais peut-être donné une gifle au premier moment, car je suis très vive, mais je lui montrerais que ni la boîte de couleurs, ni la tapisserie n'étaient faites pour cet usage et que, d'ailleurs, elle ne devait pas toucher à ce qui ne lui appartient pas ; mais, comme elle croyait bien faire, je ne l'aurais pas punie autrement que par cette inconsciente gifle. »

En revanche, cruels dans leur laconisme, beaucoup de jeunes enfants disent tout simplement : je l'aurais fouettée.

C'est à juste titre que M. Petit¹ insiste sur la nécessité pour l'instituteur de se rendre un compte aussi exact que possible du *milieu* dans lequel se passe l'existence du jeune enfant. Pour que l'éducateur puisse exercer une influence profonde et bienfaisante sur l'écoller confié à ses soins, il doit s'attacher à lui, le suivre en classe et même hors de classe, recueillir et noter les mille incidents de sa vie journalière.

L'enquête à laquelle nous nous sommes livré nous a fourni, à cet égard, de précieux renseignements et d'utiles indications. Bons-nous à en signaler un certain nombre. Les élèves les plus âgés, entre autres, comprennent fort bien que la mère, douce et indulgente de nature, ne veut pourtant pas que la faute de la petite fille reste cachée ; le père sera averti, à peine rentré à la maison et la punition qu'il infligera sera plus sévère que celle de la mère. N'est-on pas en droit d'affirmer que, dans les familles auxquelles appartiennent ces écoliers, père et mère travaillent de concert à la bonne éducation des enfants ? Dans certains cas, la mère s'écrie : Nous verrons ce que fera le papa lorsqu'il rentrera. Se défiant d'elle-même, elle préfère remettre toute décision au chef de famille. — Ton père me grondera, je n'en peux rien, moi, dit une maman avec angoisse. Cette remarque fait-elle songer à un ménage bien uni ? L'élève qui a fourni cette réponse n'a-t-il pas assisté à quelque pénible scène domestique dans laquelle le mari reprochait à sa femme de manquer de vigilance à l'égard de ses enfants ? Par contraste, quel paisible intérieur révèle la réponse de cette fillette de dix ans qui met dans la bouche de la maman ces paroles : « Puisque tu n'as pas pensé que tu faisais mal, tu iras te coucher et tu n'auras pas de baiser ce soir. »

Est-il bien nécessaire de faire remarquer que ces enquêtes, qui dévoilent tant de faits intéressants, doivent être conduites avec la plus grande prudence et la plus entière discrétion ?

(A suivre.)

C. KNAPP.

¹ Petit, Ames d'écoliers, *Revue pédagogique*, 15 novembre 1898. Voir aussi l'article signé F., publié dans la même revue, septembre 1899.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE
ET SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE
(suite)

Fribourg fut choisi comme siège de l'administration centrale pendant la période biennale 1865-66 ; le premier président de la Société fut M. le professeur A. Daguet.

Rappelons à ce propos que le règlement constitutif prévoyait un comité central composé des délégués des sections cantonales et un comité directeur choisi parmi les membres de la section qui avait la direction de la Société. Les membres de ces deux comités étaient présentés par les sections ; la nomination définitive avait lieu par l'assemblée générale de la Société. Ils restaient en fonctions pendant deux ans. Cette organisation subsiste encore aujourd'hui dans ses grandes lignes.

Il fallut tout d'abord fonder le journal, organe de la nouvelle association, prévu par le règlement, et qui devait paraître le 1^{er} janvier 1865. On était embarrassé au premier moment, mais les difficultés furent assez vite vaincues, grâce à l'obligeance de M. Daguet, qui voulut bien se charger de l'importante tâche de rédacteur en chef. Plus tard, un sous-rédacteur fut chargé de la partie pratique. Le journal prit le nom d'*Educateur*, qu'il porte encore maintenant. Le journal de la Société pédagogique vaudoise cessa de paraître.

Le premier congrès, ce fut le mot employé pour désigner les assemblées générales, se tint à Fribourg le 6 août 1866. Il provoqua un véritable enthousiasme dans le corps enseignant. Tous ceux qui purent y assister allèrent avec empressement. Plusieurs conférences locales s'étaient fait représenter par des délégués, qui rendirent compte de leurs impressions à leur retour. C'était un beau jour pour les instituteurs romands de se trouver enfin réunis pour s'entretenir ensemble de choses d'école. M. le professeur Daguet ouvrit la séance par un discours vibrant, qu'il termina par ces paroles entraînantes, écho parfait du sentiment de tous :

« C'est avec une joie bien sincère que nous vous souhaitons la bienvenue, chers collègues et représentants des divers cantons de la Suisse romande. C'est avec une émotion joyeuse que nous voyons ici les compatriotes de Rousseau et de Naville coudoyer les descendants du généreux Pury et du savant Osterwald, pendant que les fils de Laharpe et de Vinet sont familièrement assis sur les mêmes bancs que les disciples de Girard et tendent une main fraternelle aux élèves de Thurmann et de Péquignot.

» Salut à toi ! ô Suisse romande ! tu es belle, grande, une par l'esprit et le cœur de tes enfants et l'imposante assemblée d'aujourd'hui est un réjouissant symbole de ton union intellectuelle et morale. Puisse cette union croître sans cesse, devenir de plus en plus étroite et forte, pour le plus grand honneur de Dieu, de l'Humanité et de la Patrie ! »

Trois questions furent traitées dans ce congrès : le rôle de l'intui-

tion dans l'enseignement élémentaire ; l'emploi des manuels ; la tâche de l'école quant au développement moral de la jeunesse.

La réunion de Fribourg réussit au-delà de toute attente ; elle eut même un certain retentissement en dehors des frontières de notre pays. Près de cinq cents instituteurs y prirent part. C'était un superbe début pour la Société romande.

Nos amis de Genève n'avaient pas pu encore se joindre à nous. Une quinzaine d'entre eux, groupés par le regretté Jean Pellétier, se rendirent à Fribourg, où ils furent reçus avec enthousiasme. Ils rentrèrent à Genève emportant, comme autrefois Besançon Hugues, un traité d'alliance avec leurs collègues romands. Le faisceau était maintenant à peu près complet. Il n'y manquait plus que Valais.

Depuis ce moment, la Société romande a tenu ses assises encore 13 fois : Fribourg, 1877 ; Lausanne, 1868, 1879 et 1889 ; Neuchâtel, 1870, 1882 ; La Chaux-de-Fonds, 1892 ; Genève, 1872, 1884 et 1896 ; St-Imier, 1874 ; Porrentruy, 1886 ; Bienne 1898.

(*A suivre.*)

L. HERMENJAT.

ERRATA. — A la page 18, 3^e alinéa, 1^{re} ligne, lire 1878 au lieu de 1887.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Confédération suisse. — Les cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Glaris, Zoug, Bâle-Ville, Schaffhouse, Appenzell, Rhodes-Extérieures et Intérieures, Argovie, Thurgovie et Vaud, étaient représentés à la conférence des directeurs de l'instruction publique, qui a eu lieu mercredi, 10 janvier écoulé, à St-Gall. Une sous-commission a été chargée de mener à bien l'atlas scolaire, dont le plan a été approuvé. Il s'agit de l'atlas scolaire destiné aux écoles moyennes, gymnases, écoles normales, écoles de commerce.

En ce qui concerne la question des subventions de la Confédération à l'école primaire, il a été décidé de laisser provisoirement la question en suspens, en attendant la décision du peuple sur le projet d'assurances.

Le Comité central du « Schweiz. Lehrerverein » avait soumis toute une série de propositions. Il y en avait pour tous les goûts : géographie locale, histoire de l'éducation, sténographie à l'école, etc. Ces propositions ont été écartées. « Qui trop embrasse mal embrasse », dit le proverbe. — Genève a été choisi comme siège du comité à partir du 1^{er} janvier 1901.

— L'Association des instituteurs suisses comprenait, au 31 décembre 1899, 4817 membres, en augmentation de 2421 sur 1898.

JURA BERNOIS. — **Synode libre de Moutier.** Il s'est réuni le 20 décembre à Moutier, sous la présidence de M. O. Sautebin, maître à l'école primaire de Reconvillier.

M. Berlincourt, instituteur à Pontenet, a présenté un rapport sur les causes de l'infériorité du Jura bernois dans les examens de recrues. Les causes citées sont nombreuses ; les unes concernent les conditions sociales et économiques des populations, la lutte des langues ; d'autres sont inhérentes à l'enseignement et à l'organisation scolaire. Parmi les moyens de remédier au mal, le rapporteur cite en particulier : l'enseignement anti-alcoolique, une union plus intime de l'école et de la famille dans l'éducation de la jeunesse, l'élaboration de manuels scolaires conformes au plan d'études, une importance plus grande à donner à l'enseignement de la langue française, la suppression des écoles allemandes dans le

Jura et la lutte contre le patois et l'allemand, la conservation de la scolarité de neuf ans, la création de bibliothèques scolaires et d'écoles complémentaires.

Une conférence de M. Périllard, maître secondaire à Moutier, sur le Transvaal et la guerre anglo-boer n'a pu avoir lieu.

Au banquet qui a suivi à l'Hôtel de la Gare, d'excellentes paroles ont été prononcées, par M. Péteut, préfet de Moutier, qui avait honoré l'assemblée de sa présence.

— **Synode libre de Laufon.** Le synode libre de Laufon s'est réuni le 23 décembre au chef-lieu du district, sous la présidence de M. Hulliger, maître secondaire à Laufon.

M. Schmidlin, instituteur à Neuzlingen, a donné une leçon sur Gall, d'après la méthode herbartienne. Il résulte de la discussion qui a suivi que le corps enseignant du Laufonnais emploie depuis longtemps déjà les procédés méthodiques concernant la généralisation et l'association des idées. D'ailleurs ces procédés n'appartiennent pas exclusivement à l'école de Herbart-Ziller ! La grande difficulté consiste dans l'application des degrés historiques à l'enseignement. Pour plusieurs herbartiens, la comparaison du développement de l'enfant avec les progrès de la civilisation dans l'histoire de l'humanité est une vieillerie ! Il y aurait tout avantage à grouper et à concentrer les matières à enseigner, en se basant sur la genèse et le développement progressif des facultés psychologiques. La discussion sera reprise dans une séance ultérieure.¹

— **Livre de lecture pour les écoles primaires.** La direction de l'instruction publique a été autorisée à faire l'acquisition d'un livre de lecture pour les écoles secondaires, élaboré par M. Marcel Marchand, maître secondaire à Tramelan.

Cet ouvrage sera publié sous le titre de *Notre ami* par la librairie de l'Etat. Il est recommandé par la commission des moyens d'enseignement.

H. GOBAT.

NEUCHATEL. Enseignement antialcoolique. — Le peuple est poussé à l'alcoolisme :

1^o Par son ignorance ; il pense que les liqueurs fortes sont favorables à la santé, il ne sait pas qu'elles sont nuisibles ;

2^o par le fait que son ménage est mal tenu, qu'il n'y trouve aucun confort ;

3^o par son incapacité à organiser convenablement ses loisirs.

Comment l'instituteur va-t-il s'y prendre pour enrayer le mal ? Il doit s'attaquer aux trois causes que nous venons de signaler.

Donnera-t-il cet enseignement d'une manière didactique, c'est-à-dire au moyen de leçons à date fixe, suivant un programme déterminé, ou se contentera-t-il d'observations occasionnelles ?

Nous pensons, dit encore M. Sluys, qu'il convient d'appliquer les deux méthodes.

Les leçons occasionnelles peuvent, certes, être utiles et efficaces, dans une certaine mesure, mais elles sont insuffisantes ; elles laissent trop facilement dans l'oubli des notions importantes ; elles sont décousues, ne forment pas un ensemble solide.

L'enseignement direct, d'après un programme bien déterminé, n'a pas ces défauts, et si l'instituteur sait tirer parti des procédés de la pédagogie moderne, elles sont d'une rare efficacité.

Nous pensons qu'il faut tout au moins pour les classes supérieures des écoles primaires ainsi que, pour les cours d'adultes, dresser un programme de propagande antialcoolique comprenant les notions suivantes :

1^o L'alcool, son origine, ses propriétés, ses usages ;

2^o Les liqueurs alcooliques ; leur fabrication ; leurs sophistications ;

3^o Les effets physiologiques de l'alcool ; les maladies du buveur ;

¹ Nous serions reconnaissant à notre correspondant de nous renseigner d'une manière précise sur une question qui intéresse une bonne partie des abonnés à l'*Educateur*. (RÉD.)

- 4^e Influence de l'alcool sur le système nerveux et spécialement sur le cerveau ;
- 5^e La démorisation par l'alcool ;
- 6^e L'hérédité alcoolique ;
- 7^e Comment on s'alcoolise ; comment on guérit de l'alcoolisme ;
- 8^e Le budget du tempérant et de l'intempérant ;
- 9^e Ce que le peuple suisse perd par l'alcoolisme ; pertes directes et pertes indirectes ;

10^e La lutte contre l'alcoolisme est un devoir.

Ce programme peut être plus ou moins étendu et traité avec plus ou moins d'ampleur, suivant le degré d'avancement des élèves. L'essentiel, c'est de ne pas surcharger leur mémoire de termes scientifiques empruntés à la chimie, à la physique, à la pathologie, mais de les éclairer au moyen de faits précis, de manière à établir chez eux de solides convictions antialcooliques.

Il est établi que l'abstinence totale n'est pas le but à atteindre ; c'est un remède destiné à disparaître en même temps que le mal qu'il combat.

Les sociétés scolaires de tempérance, de l'avis de beaucoup, ne sont pas à encourager. Si elles peuvent faire du bien à mesure qu'elles sont dirigées avec tact et discernement, elles présentent aussi des inconvénients. Faire promettre à un enfant de 8, 10 ou 12 ans de s'abstenir absolument de toute boisson alcoolique pendant un certain nombre d'années n'est pas chose recommandable. La promesse faite, la signature donnée, il n'en sera pas mieux armé pour résister aux tentations qui viendront l'assaillir, et il court le risque d'apprendre à ne pas tenir un engagement pris sur parole ou par signature, danger aussi grave que réel.

La discussion close, les conclusions suivantes ont été votées :

« 1^o Le corps enseignant admet que l'école doit combattre les funestes effets de l'alcoolisme.

« 2^o Liberté pleine et entière sera laissée à l'instituteur pour l'organisation de cet enseignement.

« 3^o Il sera mis à la disposition des maîtres un livre de lecture, des tableaux et des graphiques se rapportant à l'enseignement antialcoolique. »

Eh bien ! oui, n'est-il pas vrai, législateurs, sociologues, économistes, hygiénistes et éducateurs, une fois de plus, nous voulons mettre en pratique cette devise : « L'union fait la force ». Nous voulons nous tendre la main et d'un énergique effort, terrasser l'ennemi commun, l'alcoolisme. C. HINTENLANG.

FRIBOURG. Musée pédagogique. — Le catalogue de la Bibliothèque et des collections du Musée a paru en novembre 1899. Il comprend, pour les collections, plus de 2000 numéros et près de 6000 volumes pour la Bibliothèque.

Ce catalogue sera adressé gratuitement à toute autorité scolaire et à tout membre du corps enseignant qui le demandera. Le service de la Bibliothèque et des objets faisant partie des collections est gratuit, et les envois jouissent de la franchise postale.

Nous engageons vivement nos lecteurs à profiter largement du nouveau moyen de perfectionnement.

(Voir aux annonces)

VAUD. 1899. — Il est un progrès dont les instituteurs ne parlent pas beaucoup, mais auquel ils pensent sans cesse... et pour cause. Nous voulons parler de l'augmentation denotre traitement minimum. Nous voudrions pouvoir dire que nos espérances sont près de se réaliser. Mais, hélas ! les finances vaudoises ne sont pas en brillant état et le départ de M. Ruchet peut laisser nos revendications en suspens. Cependant, ne perdons pas courage. Pour nous est le bon droit. Laissera-t-on longtemps encore les instituteurs primaires dans l'impossibilité d'élever d'une façon convenable leur famille souvent nombreuse ? Ne cherchera-t-on pas à améliorer le recrutement de l'Ecole normale des instituteurs qui s'est fort mal fait ces dernières années ? — C'est là notre principal argument, ne l'oublions pas. —

Nous savons que depuis plusieurs mois le Comité de la Société pédagogique vaudoise s'occupe de cette importante question. Mettons en lui notre confiance. Ne faisons surtout aucune imprudence et ne compromettons pas, par un mouvement d'impatience, une cause aussi juste et aussi importante.

Il ne nous reste plus, en terminant, qu'à réclamer l'indulgence des collègues de notre canton pour la Chronique vaudoise de l'Éducateur, pendant l'année écoulée. Nous ferons notre possible pour mieux faire en 1900. Nous adressons un appel chaleureux au corps enseignant primaire tout entier pour qu'il reste fidèle à notre organe romand.

Nous présentons nos meilleurs vœux à tous nos collègues et amis. Que la dernière année du siècle soit pour eux tous clémence et douce! ERNEST SARARY.

Bonne nouvelle. — Le Département de l'Instruction publique vient d'aviser la Commission synodale de l'Eglise nationale vaudoise que la dernière édition de l'*Histoire Sainte* actuellement en usage dans nos écoles primaires était près d'être épuisée. Le volume de M. Secretan doit-il être remanié afin d'être mis en harmonie avec le nouveau plan d'étude ou devra-t-on rédiger un nouveau manuel? Telle est la question qui est soumise à notre haute autorité ecclésiastique.

Nous crojons être l'interprète de tous les membres du corps enseignant primaire vaudois pour demander la préparation non-seulement d'un, mais de plusieurs manuels d'histoire sainte.

Nous ne pouvons ni ne voulons en ces quelques lignes hâties démontrer longuement la nécessité de posséder un manuel pour le degré supérieur, un pour le degré moyen et un volume de belles gravures bibliques pour le degré inférieur: *Ces livres de classe devront être écrits d'un style plus simple, plus à la portée de nos élèves que celui qui est employé actuellement et ils seront abondamment illustrés.* Ce que l'on a fait pour la géographie, ce que l'on se prépare à faire pour l'histoire nationale doit être fait aussi pour l'histoire sainte. On en rendra l'étude beaucoup plus attrayante et l'on facilitera la tâche du maître, E. S.

Les instituteurs et institutrices du district de Cossonay ont assisté, le 16 décembre dernier, à une très intéressante conférence sur « l'enseignement du dessin à l'école primaire », donnée par M. Jaton, professeur à Lausanne. Si nous vous signalons la chose, c'est que le conférencier a su si bien nous intéresser, et que la méthode qu'il nous a exposée nous a paru si naturelle, que nous voudrions que d'autres que nous entendent ce maître et puissent profiter des excellentes directions qu'il nous a données.

Vous tous qui pensez que l'enseignement du dessin dans nos écoles laisse à désirer, demandez à M. Jaton de vous faire une causerie sur un sujet qu'il aime et dont il parle avec une compétence qu'aucun nul ne lui contestera.

Qu'il nous soit permis de lui exprimer ici encore toute notre gratitude.

A. R.

Etude du nouveau Psautier. — Nous sommes peu payés; c'est vrai. Nombre de nos occupations se font gratis « *Pro Deo et Patria* »; c'est encore vrai.

Quand, dans un élan de générosité paternelle, l'Etat jugera à propos de donner à notre pain sec le luxe d'un peu de beurre, nous serons reconnaissants, certes; mais ne soyons pas les gâcheurs de nos justes revendications, en devenant ridicules.

Apprenons aux fidèles les nouveaux psaumes sans parler de rétribution, et souhaitons que cette union des voix produise l'accord des coeurs et des sentiments: ce serait la meilleure récompense.

P. GOLAY.

VALAIS. — **Georges Hopfner.** Un devoir bien pénible nous incombe aujourd'hui: celui de parler ici du deuil qui vient de frapper notre canton et particulièrement notre corps enseignant, par la mort de M. Hopfner, directeur de l'École normale des instituteurs à Sion. Oui, c'est le cœur tristement ému que nous venons, au nom de la Société des instituteurs du Valais romand, ainsi qu'en no-

tre qualité d'ancien élève du regretté défunt, retracer en quelques termes pâles et succincts sa carrière si belle et si méritoire, et apporter sur sa tombe un sincère hommage de nos profonds regrets et de notre éternelle reconnaissance.

Georges Hopfner¹ naquit en 1833, à Thal, en Alsace. Tout jeune, il entra dans la congrégation des Frères de Marie, pour se vouer à la fois à la vie religieuse et à l'enseignement. A 17 ans déjà, il débuta comme instituteur-adjoint dans une école primaire d'Alsace. Sept ans plus tard, il était professeur de première classe au pensionnat primaire de Strassbourg, et bientôt ses talents et ses aptitudes spéciales le désignèrent à ses supérieurs pour remplir les importantes fonctions de directeur du pensionnat des Frères de Marie dans cette ville.

En 1876, M. Hopfner fut appelé à Sion pour diriger notre Ecole normale. C'est à ce poste, qu'il a occupé jusqu'au dernier moment, que l'impitoyable mort est venue nous le ravir, mercredi 6 décembre dernier, à la suite d'une terrible maladie dont il était atteint depuis plusieurs années et qu'il supportait avec une chrétienne et héroïque résignation. L'une des dernières paroles qu'il a prononcées est particulièrement belle et digne d'être citée. Au prêtre qui l'assistait à son heure finale et qui lui demandait s'il pardonnait à ses ennemis : « Je n'en connais pas », répondit-il.

M. Hopfner a été un pédagogue et un directeur de grand mérite. Comme tel, on peut se faire une idée des éminents et durables services qu'il a rendus à notre canton, en pensant qu'il a formé 24 volées d'instituteurs, soit presque tout le corps enseignant masculin actuel.

C'était un homme exemplaire, sympathique, au cœur chaud et généreux. Il accomplissait sa tâche de directeur et de professeur avec une exactitude, une énergie et une impartialité remarquables. Aussi, ces qualités lui ont-elles toujours gagné le respect, la confiance et l'amour de ses élèves et assuré du même coup le succès de son œuvre.

Une bonne part des progrès rapides que notre canton a accomplis depuis 20 ans, est due à son dévouement, à la vigoureuse impulsion qu'il a su donner au char de l'instruction populaire. Et si, aujourd'hui, il nous reste cependant encore bien du chemin à faire pour que notre jeunesse arrive à un réel et solide développement, si nous trouvons que nombre de réformes de tout genre deviennent impérieuses, nous aurons garde, en cela, d'adresser des reproches à ce dévoué serviteur de la patrie valaisanne ; car les reproches, disons-le ici entre parenthèse, nous devons les faire à regret aux autorités cantonales et communales qui ne comprennent pas ou ne veulent pas comprendre que lésiner sur le budget de l'éducation populaire, c'est, à l'heure qu'il est, porter atteinte de la façon la plus directe et la plus fatale au bien-être de nos populations.

La longue carrière remplie par M. Hopfner à la tête de notre Ecole normale mérite donc de justes éloges, et, pour le bien du pays, nous souhaitons que l'homme qui sera appelé à lui succéder fasse, pour son temps, aussi bien que M. Hopfner a fait pour le sien.

Que l'éducateur laborieux, le vrai chrétien que fut M. Hopfner, repose maintenant en paix. Tous les citoyens valaisans qui l'ont connu le regrettent et les instituteurs, ses élèves, sont affligés comme de la perte d'un père. U. G.

BERNE. — Après une collaboration de douze ans, M. G. Stucki, notre co-rapporteur sur la question de l'*Enseignement éducatif* au Congrès de Genève en 1896, se retire de la rédaction de *la Schweiz. Lehrerzeitung*.

ZURICH. — Des 353 communes du canton, 170 se sont prononcées en faveur d'une année scolaire complète pour les septième et huitième classes d'âge de l'école primaire. 182 communes ont opiné en faveur de simples classes d'hiver pour ces deux dernières années scolaires.

Il en résulte que 38 800 élèves auront l'enseignement de l'année complète et 11 300 un enseignement d'hiver de l'âge de treize à l'âge de quinze ans.

¹ Pour les deux alinéas qui suivent, nous tirons quelques notes de l'*Ami du Peuple*, n° 98.

— En 1898, il a fallu remplacer 204 maîtres dans ce canton, la plupart pour service militaire. On se demande s'il n'y a pas lieu de prendre des mesures pour que « le soldat soit à la caserne et le maître à l'école. »

M. Jean Kaufmann, graveur à Lucerne, vient de faire une médaille du monument Pestalozzi à Zurich. Elle a 55 mm. de diamètre et coûte 15 fr. en argent et 6 fr. en bronze.

REVUE DES JOURNAUX

Lire dans la revue « l'Enseignement mathématique » dirigée par M. le professeur H. Fehr, à Genève, un article sur *L'enseignement mathématique en Russie. Etat actuel. Enseignement primaire.*

M. Guillaume Fatio, le célèbre économiste genevois, et M. Gailloz, instituteur à Puidoux, publient dans divers journaux des articles très documentés sur *l'épargne scolaire.*

L'intensité de la vie pédagogique ne se ralentit pas aux Etats-Unis. Ce qui distingue les œuvres récentes, c'est qu'elles sont conçues dans un esprit nouveau d'exactitude scientifique, c'est qu'elles traitent les questions d'école avec une précision inconnue jusqu'ici ; c'est qu'elles ont souvent pour auteurs des savants, des maîtres du haut enseignement, des professeurs d'Université. Les préjugés sont tombés : les écoles primaires ne sont plus réduites à vivre dans l'isolement, à s'endormir dans la routine. Les Universités sympathisent avec elles. Un esprit de solidarité, de coopération unit l'enseignement primaire et l'enseignement supérieur et, comme le dit M. Butler, « une Université qui n'étudie pas les questions d'éducation avec le même soin que la physique ou que la philosophie classique, n'est plus une Université à la hauteur de sa mission : elle n'est plus sur le pinnacle !... »

BIBLIOGRAPHIE

La maison F. Zahn, libraire-éditeur, à La Chaux-de-Fonds, continue la publication de ses tableaux de maîtres. Celui que nous venons de recevoir « Le Réveil », par Anker, est certainement un des mieux réussis de la série. Ces deux ravissantes têtes, reproduites par l'héliogravure d'une maison de Munich, plairont à tout le monde, car elles sont tout simplement exquises.

NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES ET LITTÉRAIRES

Ouvrage reçu: *Sammelsport in der Schule*, par G. Partheil, Karlsruhe, 1899.

Schiller. — *Poésies lyriques*. Extraits précédés d'une notice biographique et littéraire et accompagnés de notes, par M. H. Dietz, agrégé des lettres et d'allemand, professeur au lycée Buffon. — Librairie Belin frères (in-12, cartonné, 1 fr. 60).

Pour les ballades de Schiller, il serait difficile de trouver un guide plus sûr que l'excellente édition publiée par M. Dietz. Ce recueil comprend, outre d'autres poésies lyriques telles que le fameux *Chant de la Cloche*, les ballades suivantes : *l'Anneau de Polycrate*, *les Grues d'Ibycus*, *la Caution*, *le Plongeur*, *le Chevalier Toggenbourg*, *le Combat contre le Dragon*, *le Message à la Forge*, *le Comte de Habsbourg*, *le Gant*, *Cassandra*, *la Fête d'Eleusis*, *la Fête de la Victoire*.

Giuseppe Rensi. *Una repubblica italiana* (il cantone Ticino). Milano. 1890. Prix 25 centimes.

La Revue du Foyer, revue illustrée pour la famille, paraissant tous les quinze jours, reprend la succession du *Coin du feu*. Lausanne, H. Mignot, éditeur.

PARTIE PRATIQUE

Les ouvrages de P. Larousse.

M. Paul Henchoz, dans le numéro du 6 janvier de *l'Éducateur*, malmène quelque peu la *Petite grammaire du premier âge*, de P. LAROUSSE. Il termine son article en formant le vœu que toutes les grammaires sœurs et même un certain nombre des cousins du petit *Larousse* soient remises dans le casier des vieux papiers pour servir à allumer un feu de joie autour duquel danseraient tous les écoliers de la Suisse romande.

On pourrait compléter cette heureuse idée en proposant à nos voisins d'outre-Jura de se joindre à nous pour ce feu ; le spectacle ne manquerait pas de grandeur et procurerait à tous les écoliers de nos deux républiques sœurs un moment de joie sans mélange. Je n'en ferai cependant pas la proposition, car l'œuvre de P. Larousse est immense et ce grand feu me fait peur ! Je conserve donc mes *Larousse* jusqu'au jour où je pourrai les remplacer avantageusement.

M. Henchoz trouve lui-même que ce qu'il faudrait maintenant, c'est un ouvrage pour les maîtres et il pense que si l'on faisait appel à toutes les bonnes volontés et à toutes les expériences de chez nous, on ne manquerait pas d'arriver à d'excellents résultats, autrement dit à faire une excellente grammaire.

Si l'ouvrage dont la publication est ainsi désirée voit le jour, je me ferai un devoir de comparer les grammaires entre elles ; ce sera toujours assez tôt, me semble-t-il, d'allumer le fourneau de sa classe avec celle qui aura mérité la gêhenné du feu. Je souhaite de tout cœur que ce malheureux sort n'atteigne pas le nouvel ouvrage ; mais,.... il est pour le moins prudent de ne rien promettre à l'avance.

M. Henchoz pense que la grammaire Larousse a contribué pour sa part à faire de nos enfants des perroquets. Je ne m'en plains qu'à demi si ces perroquets parlent au moins ; il est sans doute des grammaires qui n'ont jamais formé que des perroquets muets. La question n'est point là. Est-ce peut-être qu'on commencera l'étude de la nouvelle grammaire par la fin ? On partira de la page 166 pour arriver à la page 1. Je n'y vois, pour ma part, aucun inconvénient ; c'est la logique du jour comme pour les examens de recrues, celui qui ne sait rien a 5, celui qui sait très bien a 1. D'un autre côté, je suis aussi d'accord qu'on ne saurait lutter trop vigoureusement contre *Vieille dame Routine* ; l'on fera donc bien pour les exemples de la nouvelle grammaire de mettre largement à contribution tout ce que la science moderne nous a donné ; ces exemples se rapporteront, les uns à la psychologie appliquée à l'éducation, les autres à la suggestion et à la métaphysique. Chacun comprendra facilement, parce que tout cela sera simple, clair et... surtout substantial.

Nous le comprenons aussi ; par contre, ce que nous ne comprenons pas, c'est cette façon cavalière de traiter un ouvrage qui a rendu et qui rend encore de très grands services aux enfants de nos écoles. De toutes les grammaires connues, celles de Larousse sont peut-être celles dont le tirage a été le plus fort ; quand on parle de plus de quatre-vingts éditions, d'une vente annuelle de cent mille exemplaires, c'est quelque chose. Et tout ce succès, qui a duré et s'est maintenu pendant quelque trente ans, ne serait que naïveté, engouement, bêtise ! Allons donc ! Il y a dans les *Larousse* un principe de vie personnelle qu'on ne retrouve pas toujours dans ces livres hybrides dont la rédaction est confiée à une Commission ou à une Collaboration. Sa grammaire a contribué à former une bonne partie des hommes de la génération actuelle, et parmi ceux qui écrivent « notre belle langue française », il en est bien quelques-uns qui, mieux que M. Henchoz, reconnaîtront les services que leur a rendus la grammaire Larousse.

D'ailleurs M. Henchoz est heureux de voir que nous commençons à comprendre chez nous que la grammaire s'apprend par la langue, ou plus exactement par le langage, et non la langue par la grammaire. Mais, si je m'en remets à l'autorité d'un homme bien connu en Suisse, M. F. Buisson, professeur à la Sorbonne, ancien directeur de l'enseignement primaire en France, il y a plus de cinquante ans que Larousse a mis en pratique ce que nous commençons à comprendre seulement aujourd'hui.

« A-t-on dépassé Pierre Larousse, — dit M. Buisson, — le dépassera-t-on par certains détails de mise en œuvre, par des qualités d'agencement ou de rédaction, peu importe. Ce que prouvait déjà la première édition de sa grammaire, c'est qu'il avait cherché, un des premiers en France, les moyens d'appliquer à la pratique scolaire quotidienne la maxime si juste. « Il faut apprendre la grammaire par la langue, et non la langue par la grammaire. »

C'est assez clair !

Sans doute, l'œuvre de P. Larousse n'est point parfaite, elle est humaine et a ses défauts. Il est quelques exemples qui doivent être laissés de côté, mais la plupart sont bons et méritent d'être conservés.

Larousse, lui-même, ne se faisait aucune illusion sur les améliorations dont ses ouvrages étaient susceptibles.

« On trouvera peut-être, écrit-il, des incorrections, certains devoirs à refondre, d'autres à supprimer, d'autres et peut-être même des chapitres tout entiers à introduire. Nous accueillerons avec une profonde reconnaissance les communications qui nous seront faites, et nous adresserons *nominativement* l'expression de notre gratitude à leurs auteurs. »

M. Henchoz, qui a travaillé sous la direction de P. Larousse, lui a-t-il communiqué ses craintes et lui a-t-il fait part de ses expériences ? Si oui, Larousse l'a nominativement remercié. Est-ce donc comme témoignage de reconnaissance posthume que lui-même flagelle aujourd'hui son ancien maître ? Est-ce là le résultat de l'enseignement éducatif, que nous connaissons et que Larousse ignorait ?

Pour moi, je déclare hautement que, sans m'en tenir à la lettre des ouvrages de P. Larousse, je les apprécie et les admire comme chacun apprécie et admire une œuvre qui a le cachet de la supériorité.

Et maintenant, pour mettre tout le monde d'accord, j'attends avec confiance l'heure où l'on aura fondu en un tout harmonieux les qualités de la pédagogie allemande avec celles de la pédagogie française. Je suis persuadé que nous posséderons alors une excellente grammaire pour l'étude du *français fédéral*. Cette étude sera pour tous nos écoliers romands un jeu plus attrayant que la plus entraînante des danses.

CH.-AD. BARBIER.

COMPOSITION *Degré intermédiaire.*

Mon petit frère.

Mon petit frère Riquet a trois ans. Son vrai nom est Henri, mais dans la famille et dans notre voisinage, on l'appelle toujours Riquet. C'est un charmant petit garçon. Il a la peau blanche et rose, fine et délicate. Ses yeux sont bleus et très limpides ; son regard est tendre, quoique un peu espiègle et malicieux. Sa bouche est petite et ses lèvres sont roses. Ses cheveux sont blonds et frisés.

Riquet a un excellent caractère. Chacun l'aime et lui fait des amitiés. Il a quelquefois de petites colères, mais elles sont bien vite passées. Il est toujours disposé à jouer, mais il est aussi prompt à obéir. Je l'aime de tout mon cœur. Nous nous chicanons bien rarement.

Degré supérieur.

La Bible de famille.

INTRODUCTION.

Indiquez-moi, et cela vous sera facile, un livre que l'on ne trouve pas seulement dans quelques maisons privilégiées, mais dans chaque famille, si pauvre soit-elle. — C'est donc de la Bible que nous allons nous occuper aujourd'hui et plus particulièrement de sa place dans la famille et du rôle qu'elle y joue.

PLAN.

1. Une heureuse famille. — 2. Autre tableau. — 3. Valeur de ce livre. —
4. Conclusion.

DÉVELOPPEMENT.

Le soir est arrivé ; le père revient de son travail, les enfants rentrent de l'école, et tous se réunissent autour de la table afin de prendre en commun le repas du soir. Puis, à la fin de la soirée, le père plie son journal et la mère pose devant lui la vieille Bible ; à ce signal que chacun connaît, les enfants ferment leurs cahiers, les conversations cessent, et tous se recueillent afin d'entendre la divine Parole. Qu'il fait bon voir ce paisible tableau, cette heureuse famille prenant son repas spirituel, sujet digne du pinceau du plus grand peintre !

Bien triste est, au contraire, cet autre intérieur où, au même moment, on se sépare pour aller chercher le repos, sans que les âmes s'élèvent ensemble vers leur Créateur pour l'adorer en cette fin de journée. A la place, on aura lu soit le dernier roman à la mode, soit l'almanach pour la nouvelle année et, sur cette impression, on se souhaite une bonne nuit. Et pourtant, cela signifierait-il que l'on ignore Dieu dans cette famille ? Gardons-nous de porter un jugement pareil ; souvent, au contraire, il arrive que chacun fait, une fois rentré dans son cabinet, son culte particulier ; mais il semble, ce qui est extraordinaire, que l'on ait honte les uns des autres, que les parents rougissent d'ouvrir devant leurs enfants le Saint-Livre, sans songer qu'il serait entre eux un lien de paix et d'amour.

Il semble ridicule de venir affirmer la valeur incontestable de la Bible et cela paraît banal au suprême degré de comparer ce livre avec les autres dont le nombre est pourtant infini ; répétons-le cependant, puisque l'homme est ainsi fait qu'il oublie même les meilleures choses : la Bible, malgré son aspect modeste, vaut à elle seule tous les livres de l'univers. Où trouver ailleurs ce trésor où malades et bien portants, enfants et vieillards, riches et pauvres peuvent venir puiser, aidant à tous à supporter les peines et les ennuis de la vie, donnant à chacun un encouragement ou une consolation ? L'enfant y a appris à lire, et l'aïeule, marquant de ses lunettes la page préférée, y apprend à mourir.

Et maintenant, continuerons-nous à laisser la vénérable Bible de famille se couvrir de poussière dans un coin, ou bien à lui donner, comme dans certaines familles, une place d'honneur au salon comme ornement sans que cependant on l'ouvre au moins une fois l'an ? Continuerons-nous à nous priver des bienfaits du culte en commun ? Non, n'est-ce pas, et il appartient à vous, enfants, de faire entrer cette saine habitude dans toutes les maisons de notre beau pays.

Note. — En ce temps de scepticisme, il est du devoir des instituteurs d'admettre la haute valeur du Saint-Livre pour l'éducation morale, et nous ne doutons pas que plusieurs de nos collègues nous comprendront d'avoir choisi ce sujet, quoique un peu particulier. Il ne suffit pas, en effet, à notre humble avis, de tirer quelquefois des conclusions morales d'un sujet quelconque, mais il est bon d'aborder de temps en temps des sujets d'un ordre plus spécial.

Cette composition peut être traitée sous forme de lettre : l'élève écrit à un ami pour lui raconter une lecture qu'il a faite sur ce sujet.

(*Bible*, du gr. *biblion*, c'est-à-dire du livre par excellence, qui vient lui-même de *biblos*, papier de papyrus.)

ADRI.

DICTÉES

Les quatre saisons.

Le printemps commence vers la fin de mars et finit vers la fin de juin. C'est la saison des fleurs. L'été commence vers la fin de juin et finit vers la fin de septembre. C'est la saison des moissons. L'automne commence vers la fin de septembre et finit vers la fin de décembre. C'est la saison des fruits et des vendanges. L'hiver commence vers la fin de décembre et finit vers la fin de mars. C'est le sommeil de la nature.

EXERCICE. — Conjugaison de *commencer* et de *finir* aux temps les plus usuels de l'Indicatif.

Bout rimé facile à retenir par les élèves :

Printemps ! — Joyeux temps !
Eté ! — Gaité !
Automne ! — Monotone !
Hiver ! — Amer !

Les petites vertus.

J'ai dit des petits défauts qu'il ne fallait pas en faire fi. Je dirai des petites vertus qu'il faut en faire très grand cas. Outré qu'elles sont d'un plus fréquent usage que les grandes, elles sont aussi d'une plus grande aide qu'on ne croit dans la vie.

Faire des actions d'éclat, c'est très beau, mais l'occasion est rare ; si l'on attendait pour bien agir le moment d'être héroïque, on risquerait d'attendre toujours, et la paresse, qui n'est pas une vertu, pourrait trouver son compte à cette attente. Quand il s'agit de faire le bien, il faut donc se contenter du petit à défaut du grand, et ne jamais se croiser les bras ; l'exercice des petites vertus d'ailleurs peut seul mener à la pratique des grandes.

Il faut savoir être soldat dans l'armée du bien avant d'y être capitaine, et il n'est pardonnable qu'aux plus petits enfants de ne prétendre s'engager dans la bataille de la vie qu'en qualité de général. Cette bataille-là, comme toutes les autres, se gagne par les soldats aussi bien que par les chefs ; Alexandre, César et Napoléon n'ont jamais rien vaincu à eux tout seuls. Comme la menue monnaie qui a son emploi tous les jours, les petites vertus ont le grand avantage d'être à toutes les portées, même à celle des petits enfants.

P.-J. STAHL.

RÉCITATION

Les départs.

Chaque fois qu'un ami nous laisse,
Un peu de notre cœur le suit.
C'est un regret de plus qui blesse,
Un peu de bonheur qui s'enfuit.

Longtemps on recule cette heure,
On la remet au lendemain.
On aime, on oublie... et l'on pleure
Quand il faut se tendre la main.

Qui dira l'intime souffrance,
Les amers et secrets combats
De ces départs, sans l'espérance
D'un joyeux revoir ici-bas ?

Mais c'est une douceur suprême
Pour tous ceux qui restent, de voir,
Dans les jours mauvais, ceux qu'on aime
Partir en faisant leur devoir.

Un jour l'âme, quittant ses voiles,
S'envolera vers d'autres cieux.
Au-delà des claires étoiles,
Plus de départs, jamais d'adieux.

ERNEST BUSSY.

CALCUL

Degré inférieur (2^e année.)

Compléter la centaine.

I. Mesurer dans la salle un certain nombre d'objets de longueur inférieure à 1 m. Indiquer combien il faut de centimètres pour obtenir 1 m.

II. Indiquer des valeurs en centimes inférieures à 1 franc ; faire dire ce qu'il faut ajouter pour égaler un franc.

Les questions sont plus intéressantes si l'on admet que l'élève ait reçu de ses parents 1 franc pour payer un objet coûtant un peu moins. Faire trouver ce qu'il faut rendre.

III. Donner des dates dans le cours du 19^{me} siècle. (Dates de naissances ou autres, indiquées en années seulement) et faire trouver combien d'années s'écoulent à partir de là jusqu'en 1900. Le calcul n'intervient que dans la limite de la dernière centaine d'années.

Calcul abstrait. (Oral puis écrit).

Dites ce qu'il faut ajouter aux nombres suivants pour obtenir 100.

50 ; 60 ; 40 ; 70 ; 30 ; 80 ; 20 ; 90 ; 10. — 95 ; 75 ; 55 ; 85 ; 65 ; 25 ; 45 ; 15 ; 35. — 93 ; 86 ; 78 ; 64 ; 59 ; 42 ; 37 ; 21 ; 18 ; 6.

Problèmes.

1. J'ai un ruban long de 1 m. Pour border un bonnet, j'y ai coupé 48 cm. Quelle longueur reste-t-il ?

2. Mon chapeau est garni d'un ruban de 56 cm. Que me reste-t-il du ruban d'un m. que j'avais acheté ?

3. Louis fait des pas de 63 cm. Dites ce qu'il faudrait y ajouter pour compléter le mètre.

4. Le contour d'une roue de char d'enfant est de 87 cm. Combien manque-t-il à cette longueur pour avancer d'un mètre à chaque tour ?

Faire établir les solutions par écrit sous la forme :

1 m. — 48 cm. = 52 cm. ou 1 m. = 48 cm. + 52 cm.

5. Marie a reçu de sa mère 1 f. pour payer 3 l. de lait à 20 c. le l. Que lui reste-t-il ?

6. François a payé 8 cahiers de 6 centimes chacun, avec une pièce un 1 f. Que lui a-t-on rendu ?

7. Louise met chaque semaine 5 centimes dans sa tirelire. Au bout de combien de temps aura-t-elle déposé un f. ?

8. Pour payer un thermomètre brisé par maladresse, trois écoliers se sont cotisés. Le premier a donné 35 centimes, le deuxième 40 centimes. Que mettra le troisième, si le prix de l'objet est de 1 f. ?

9. Mon frère doit payer avec 1 f. 6 cahiers de 9 centimes chacun. Que lui restera-t-il ?

10. La maîtresse de Jeanne lui a remis 1 f. pour payer 8 œufs coûtant 8 cent. pièce. Combien Jeanne doit-elle rendre ?

11. Papa est né en 1849. Quel est son âge ?

12. Ma sœur ainée a 22 ans. Quand est-elle née ?

13. Grand-papa est né en 1826. Quel âge a-t-il ?

14. Le premier vaisseau à vapeur traversa l'Océan en 1818. Depuis combien de temps existe-t-il des bateaux à vapeur ?

15. C'est en 1829 que Stephenson construisit la première locomotive. Combien y a-t-il d'années de cela ?

16. Les plumes métalliques ont été inventées en 1834 depuis combien de temps sont-elles en usage ?

U. BRIOD.

ARITHMÉTIQUE

Degré intermédiaire.

Multiplication et division par 10, 100, 1000.

Calcul oral.

1. Pour faire un tablier, il faut 1,5 m. d'étoffe à fr. 0,90 le m. Pour combien en faut-il pour 10 tabliers ? fr. 13,50.
2. Un chasseur a tué 10 lièvres qu'il peut vendre fr. 4,20 chacun. Que retire-t-il de la vente des peaux qui valent le quart de l'animal ? fr. 10,50.
3. D'une mine de charbon on extrait chaque jour 10 q. à fr. 3,40 le q. Que produit la mine pendant 10 jours ? 100 jours ? 300 jours ? fr. 340 ; fr. 3400 fr. 10200.
4. Un cordonnier achète pour fr. 35 de marchandises ; il en fait 10 paires de souliers à fr. 6,20 la paire. Que gagne-t-il ? fr. 27.
5. Un boulanger cuit 50 miches par fournée, à fr. 0,38 la miche ; que lui rapporte une fournée ? fr. 19.
6. S'il fait 2 fournées par jour, que retire-t-il en 5 jours ? fr. 190.
7. Un négociant reçoit une caisse de savon contenant 100 morceaux pour fr. 34. Il revend 10 morceaux pour fr. 4. Que gagne-t-il sur le tout ? fr. 9.
8. A fr. 6,50 le cent, que valent 2000 crayons ? fr. 130.
9. Quelle quantité d'eau fournit une fontaine, de 2 h. 10 m. du matin à 6 h. 50 du soir, à 12 l. 5 par minute ? 12 5000 l.
10. Un ballon s'élève de 5,4 m. par seconde, de combien en 1 minute $\frac{2}{3}$? 540 m.

EUG. MONOD.

COMPTABILITÉ

Degré intermédiaire.

Note d'une maîtresse de pension.

Madame Dubois doit établir la note de son pensionnaire Robert pour l'année 1898.

La nourriture est comptée à f. 1,40 par jour et la location de la chambre à f. 12,50 par mois. Robert doit payer en outre f. 0,50 par semaine pour le blanchissage, et f. 10 par trimestre pour les raccommodages. De plus, Mme Dubois lui a fourni 18 bougies à f. 1,60 la douzaine ; 13 litres de pétrole à f. 0,25 le litre ; 8 boîtes d'allumettes de f. 0,05 et 340 kg. de bois à f. 5 le quintal.

Etablissez la note.

Monsieur Robert, à Mme Dubois, maîtresse de pension,

DOIT

1898		Fr.	Ct.
Pension, 365 jours à fr. 1,40	511	—	
Chambre, 12 mois à fr. 12,50	150	—	
Blanchissage, 52 semaines à fr. 0,50	26	—	
Raccommodeage, 4 trimestres à fr. 10	40	—	
Bougies, 18 à fr. 1,60 la douzaine	2	40	
Pétrole, 13 litres à fr. 0,25	3	25	
Allumettes, 8 boîtes à fr. 0,05	—	40	
Bois, 340 kg. à fr. 5 le quintal	17	—	
Total, fr.	750	05	

F. MEYER.

EXAMENS

des

Aspirants au diplôme d'instituteur secondaire

DU JURA BERNOIS

Ces examens auront lieu du 17 au 21 avril prochain, au bâtiment de l'Ecole cantonale à Porrentruy, où ils commenceront à 8 heures du matin.

Les candidats sont priés de s'inscrire avant le premier février prochain, chez M. Landolt, inspecteur des écoles secondaires à Neuveville, président de la commission d'examens, en ajoutant les papiers réglementaires et la contribution aux frais d'examen.

BERNE, le 8 janvier 1900.

Zag. E. 41.

Direction de l'Instruction publique.

2^e Cours d'instruction pour maîtres de dessin pour la Suisse romande.

Il sera donné, à l'Ecole des Arts et Métiers, à Fribourg, du 17 avril au 11 août 1900, un deuxième cours d'instruction destiné à former des **maîtres de dessin technique pour les cours professionnels**.

Le programme comprend l'étude des formes ornementales, les éléments des projections, la technologie générale, la technologie spéciale (matériaux de construction, métaux, bois, le dessin technique du bâtiment, pour menuiserie et pour mécanique).

Si le nombre des candidats est suffisant, il sera ouvert un nouveau cours avec le programme du 1^{er} cours (de 1899) et comprenant : éléments des projections, dessin à main levée, dessin d'ornement, étude des formes ornementales et méthodologie du dessin, dessin professionnel pour les arts industriels, histoire de l'art et étude des styles et des couleurs, modelage, perspective linéaire.

La Confédération accordera à chaque participant une subvention égale à celle qu'il recevra de son canton.

On peut obtenir le programme de ces deux cours d'instruction auprès de la direction de l'Ecole des Arts et Métiers, à Fribourg.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

SAISON D'HIVER

Confections pour Messieurs et Jeunes Gens

Grand assortiment

de Vêtements complets depuis les prix les plus bas.

Pardessus. — Manteaux flotteurs. — Pélerines.

Gilets de chasse.

Tricots vaudois. — Caleçons. — Camisoles.

Confection sur mesure travail soigné.

Grand choix de draperie en tout genre chez

CONSTANT GACHET, AUBONNE

Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr.	Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr.	Ameublements de salon, Louis XV 140 à 350 fr.
Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr.	Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.	Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robés massives 100, 115 à 125 fr.	Armoires à glace, 120 à 180 fr.	Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robés sapin 50, 60 à 75 fr.	Commodes massives 50 à 75 fr.	Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr.

**Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,
LAUSANNE, PLACE CENTRALE**
Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

RENTES VIAGÈRES

Les placements viagers peuvent être constitués par des versements au comptant ou par cession de titres, d'effets publics, d'obligations hypothécaires, etc.

Age du rentier	Versement unique pour une rente viagère immédiate de 100 fr. par an	Age du rentier	Rente annuelle pour un placement de 1000 fr.
50	1461,95	50	68,40
55	1290,15	55	77,51
60	1108,80	60	90,19
65	923,83	65	108,25
70	776,77	70	128,74

Les nouveaux tarifs, les prospectus et les comptes rendus sont remis gratuitement à toute personne qui en fait la demande à l'Agence ou à la Direction de la

**Société suisse
d'Assurances générales sur la vie humaine
Précédemment : Caisse de Rentes Suisse
à ZURICH**

Maison spéciale d'articles pour la Reliure
**et Fournitures de
Cours de Cartonnage**

WASER & C°, ZURICH

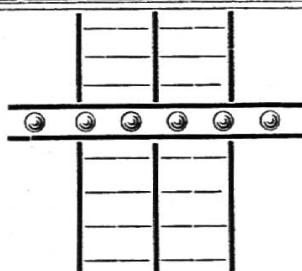
Grand choix incessamment renouvelé de
toute espèce de

PAPIERS, CARTONS, TOILES

**Amidon et
Colle forte**

INSTALLATION COMPLÈTE
avec Appareils pour Colle, Equerres, Couteaux,
Ciseaux, Plioirs, etc.

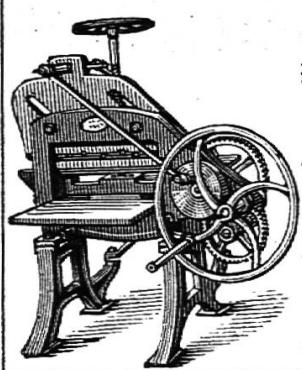
SERVICE PROMPT ET SOIGNÉ
Certificats à disposition.



Plumes Pestalozzi



Adoptées par les Ecoles de
Zurich.



FŒTISCH FRÈRES
MAGASINS DE MUSIQUE
LAUSANNE ET VEVEY

L'ORPHÉON DES ÉCOLES

Nº	A 2 voix	Prix nets	Nº	A 3 voix	Prix nets
1.	Bischoff, J., La Fileuse (Major Davel)	0,15	24.	Kling, H., -Weber, Freyschütz : Cueillons la fleur	0,25
			25.	" " " Devant la jeu-	0,25
			26.	-Donizetti, Fille du Régiment : Prière	0,25
			27.	-Auber, La Muette de Portici : Prière	0,25
			28.	-Mendelssohn, Elie, Trio des anges	0,25
			29.	-Boieldieu, Dame blanche : Chœur des montagnards	0,25
			30.	" " " Chœur des ménestrels	0,25
			31.	La vieille Berner Marche	0,25
			32.	-Spohr, Puissance de Dieu	0,25
			33.	Kling, -Kreutzer, Une nuit à Grena de : Chœur pastoral	0,25
			34.	" " " Sur la montagne	0,25
			35.	" " " Prière du soir	0,25
					A 2 voix
			36.	Mendelssohn, Songe d'une Nuit d'été : Hymne de joie (sur la Marche nuptiale) avec accompagnement de piano	0,50
			37.	Kling, A., Fils. L'Avalanche. Scène alpestre	0,50
			38.	Adam, A., Cantique de Noël	0,25
			39.	" " " Les enfants du pays	0,50
			40.	Mayor, G., Les cadets suisses	0,30
					A 3 voix égales
			41.	Hochstetter, C., Op. 22. L'Harmonie. 12 mélodies originales	0,50

Répertoire Choral

Collection de nouveaux Chœurs à 4 voix d'hommes

CHŒURS À 4 VOIX MIXTES

Très grand choix

ECHOS DU LÉMAN. — Chœurs à 4 voix mixtes

Vol. I, religieux. — Vol. II, divers.

Opérettes et Duos, etc.

Envois en examen par retour du courrier. — Grand rabais par quantité.

Généralement, à l'exception des œuvres de

XXXVI^e ANNÉE — N° 4.

LAUSANNE — 27 janvier 1900.



L'EDUCATEUR

(· EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REUNIS ·)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, institu-
teur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, adjoint,
La Gaité, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BENOIS : **H. Gobat**, inspecteur
scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, insti-
tuteur, Noiraigue

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur
scolaire, Belfaux.

VALAIS : **U. Gailland**, inst.,
St-Barthélemy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur
Chalet-à-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

Suisse,
5 fr.

Etranger,
fr. 7.50.

R. LUGON 1898

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :

LIBRAIRIE F. PAYOT
Lausanne.

Tout ouvrage dont l'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce
ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Baatard**, Lucien, prof., Genève.
Bosler, William, prof., Genève.
Grosgurin, L., inst., Genève.
Pesson, Ch., inst. Genève.

Jura Bernois.

MM. **Chatelain**, G., inspect., Porrentruy.
Mercerat, E., inst. Sonvillier.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Schaller, G., direct., Porrentruy.
Gylam, A., inspecteur, Corgémont.
Baumgartner, A., inst., Bienne.

Neuchâtel.

MM. **Thiébaud**, A., inst., Locle.
Grandjean, A., inst., Locle.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.

Fribourg.

M. **Genoud**, Léon, directeur, Fribourg.

Valais.

M. **Blanchut**, F., inst., Collonges.

Vaud.

MM. **Cloux**, F., Essertines.
Dériaz, J., Dizy.
Cornamusaz, F., Trey.
Rochat, P., Yverdon.
Jayet, L., Lausanne.
Visinand, L., Lausanne.
Failletta, G., Gimel.
Lambert, T., Concise.
Briod, E., Fey.
Martin, H., Mézières.

Suisse allemande.

M. **Fritschi**, Fr., président du *Schweiz. Lehrerverein*, Zurich.

Tessin : M. **Nizzola**.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Ruchet**, Marc, conseiller d'Etat, prés. honoraire, Lausanne.
Gagnaux, L., syndic, président effectif, Lausanne.
Burdet, L., instituteur, vice-président, Lutry.

MM. **Perrin**, Marius, adjoint, trésorier, Lausanne.
Sonnay, adjoint, secrétaire, Lausanne.

Librairie F. PAYOT, Lausanne.

Annuaire de l'enseignement primaire publié sous la direction de M. Jost, 1900.

3 —

Scènes valaisannes, par L. Courthion. Préface de Edouard Rod

3 50

Les sept plaies et les sept beautés de l'Italie contemporaine, par Ernest Tissot

3 50

Perrochel et Masséna. L'occupation française en Helvétie, 1798-99, par Ed. Roth

5 —

En Afrique avec le missionnaire Coillard, par Alfred Bertrand

4 —

Le Transvaal et l'Angleterre en Afrique du Sud, par G. Aubert. Avec de nombreuses illustrations

3 50

Voyage au pays des mines d'or. — Le Klondike, par R. Auzias-Turenne. Avec 40 illustrations et 2 cartes

4 —

Femmes d'Amérique, par Th. Bentzon

3 50

Lueurs d'aube et scènes de chaos ou la Russie il y a 120 ans, par Mlle Marie Kreis

3 50

Les Colonies françaises, par Paul Gaffarel

5 —

Spence et le principe de la morale, par Jules Dubois

6 —

Introduction aux Essais de Montaigne, par E. Champion

3 50

Les études dans la démocratie, par A. Bertrand

5 —

Le Socialisme, par N. Colajonni. Trad. de l'italien. Préface de G. Sorel

3 50

L'Education nouvelle, par Ed. Demolins

3 50

Esquisse d'un enseignement basé sur la psychologie de l'enfant, par Paul Lacombe

3 —

L'art d'écrire, enseigné en vingt leçons, par A. Albalat

3 50

La correspondance dans toutes les circonstances de la vie, par la Baronne Staffe

3 50

Le Roman contemporain à l'étranger, par Th. de Wyzewa

3 50

Résurrection. Roman par le comte Léon Tolstoï. Trad. du russe par Fh. de Wyzewa

3 50

Précis d'histoire de l'art, par C. Bayet, couvt. toile

4 50

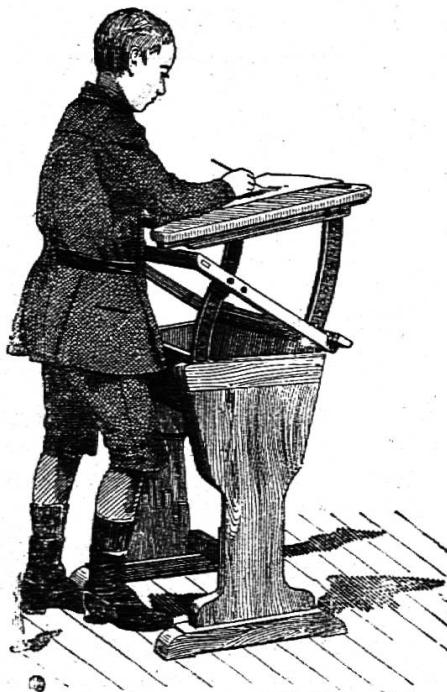
PUPITRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté + 39°5 — Modèle déposé.

PUPITRES POUR FAMILLE S'ADAPTANT A TOUTES LES TAILLES (1 place.)



Dessin.



Ecriture.



Lecture.

en travaillant sur les tables ordinaires ; un point essentiel est qu'ils travaillent alternativement assis ou debout.

N° 7 Bois verni Fr. 50
» Chaise vernie » 7

Prospectus gratis.

Travail assis et debout.

MONSIEUR,

Les tables pupitres système Mauchain dont j'ai fait l'acquisition pour servir à mes enfants, remplissent admirablement le but que je me proposais. Par les différentes positions rationnelles que l'on peut faire prendre à la tablette, suivant que l'on veuille lire ou écrire, mes enfants ont perdu l'habitude des mauvaises positions qu'ils prenaient

Signé : Max JOUFFRET.

— AVIS IMPORTANT —

Nous prions nos abonnés de l'étranger de bien vouloir nous faire parvenir sans tarder le montant de leur abonnement, soit fr. 7. 50, par mandat postal.

A NOS LECTEURS — Afin de faciliter l'expédition, nous prions nos abonnés d'indiquer le numéro de leur bande d'adresse lorsqu'ils en demandent le changement.

Apprentissage

Examens d'apprentis en 1900

Les apprentis et apprenties qui désirent subir les examens pour l'obtention du diplôme professionnel, sont invités à se faire inscrire auprès du département sous-signé **jusqu'au 20 février prochain**.

On peut se procurer les formules d'inscription et les programmes au département, auprès des Greffes des prud'hommes et de toutes les commissions d'apprentissages.

Ces examens, qui sont gratuits, auront lieu à Lausanne, dans le **courant d'avril**; y sont admis les apprentis ayant fait un apprentissage d'une durée suffisante, conformément au tableau dressé par la Société suisse des arts et métiers et inséré à page 6 et 7 du **Recueil des programmes**.

Cours de coupe et d'assemblage

Le département fera donner, dans le courant de l'été, un cours de coupe et d'assemblage pour **apprenties couturières pour dames**.

Y seront admises les apprenties qui ont terminé ou qui sont près de terminer leur apprentissage (durée minimum 1 an et demi). Ce cours, d'une durée d'un mois, est gratuit pour les apprenties d'origine suisse; des subsides pourront être accordés aux apprenties vaudoises indigentes.

Un cours analogue pour **apprenties lingères** sera organisé si les inscriptions des apprenties de cette profession sont suffisamment nombreuses.

Les inscriptions sont reçues au département jusqu'au 20 février prochain.

Lausanne, le 19 janvier 1900.

Le Chef du département de l'agriculture et du commerce,
VIQUERAT.

Musée pédagogique, Fribourg.

Le catalogue de la Bibliothèque et des collections du Musée a paru en novembre 1899. Il comprend, pour les collections, plus de 2000 numéros et près de 6000 vol. pour la Bibliothèque.

Ce catalogue sera adressé **gratuitement** à toute autorité scolaire et à tout membre du corps enseignant qui le demandera. Le service de la bibliothèque et des objets faisant partie des collections, est **gratuit** et les envois jouissent de la franchise postale jusqu'à concurrence de 2 kilos.

Fribourg, le 7 janvier 1900.

La Direction du Musée pédagogique.